



## RESTAURER CROIX ET CALVAIRES

*Restaurer croix et calvaires dans nos campagnes (ou dans nos villes...), voilà une action facile à faire et qui s'inscrit très naturellement dans l'affirmation des racines chrétiennes de la France.*

*A noter que cette action peut être conduite par toute personne de bonne volonté, il n'est pas nécessaire d'être élu(e) pour se lancer dans cette sympathique aventure.*

Ce témoignage se situe dans une commune rurale de l'Ouest de la France.

A l'issue du mariage civil d'un de mes enfants à la mairie du village, je demande au maire de venir boire une coupe de champagne à la maison en présence de ma famille. Ce dernier accepte et après divers propos, il me demande mon aide afin de faire un point sur l'état des croix et calvaires de sa commune qui sont, aux dires de son beau-frère, « dans un état lamentable et une honte pour l'équipe municipale ». N'étant enfant du pays que depuis 20 ans et touché par cette proposition, je décide de profiter de ce petit travail initial de recensement pour me lancer dans la restauration des croix de mon village de 400 habitants et des communes environnantes.

### **Mon but :**

Au-delà de redonner aux calvaires leur dignité originelle :

- Travailler avec des voisins et faire la connaissance des autres.
- Rappeler le pourquoi de la présence de tous ces calvaires au croisement de chemins ou sur le bord des routes.
- Parler du Bon Dieu, réciter une petite prière, rappeler que leurs ancêtres se signaient en passant devant.
- Rappeler les sacrifices faits par les anciens du village pour préserver leurs familles, leurs biens et leurs récoltes en demandant l'aide du Bon Dieu.

En un mot c'est une magnifique occasion de rappeler les racines chrétiennes de notre France.

### **Prendre l'initiative est souvent jugé positivement.**

En quelques jours, après avoir repéré les emplacements sur une carte IGN au 1/25000°, je fais le tour des routes et chemins communaux pour être en mesure d'établir un compte rendu aussi précis que possible : certains sont en état et entretenus, d'autres sont envahis par la nature, d'autres encore ont disparu, mais il reste toujours une trace du socle. Je fais ainsi l'inventaire des 22 croix et calvaires de la commune :

- Lieu exact,
- Descriptif et photos de l'état actuel,
- Descriptif des travaux à réaliser pour la remise en état,
- Estimation du coût des matériaux nécessaires avec de la main d'œuvre bénévole.

Le maire expose mon compte rendu au conseil municipal qui se montre intéressé, mais quelque peu réticent pour accomplir ces restaurations avec de l'argent public.

Je poursuis donc mes investigations pour connaître les propriétaires de ces différents monuments du petit patrimoine communal. Sur les 22 dénombrés, 2 seulement appartiennent à la commune, les 20 autres appartiennent à des particuliers. Profitant de mes quelques connaissances au sein du village je fais part de mon idée pour embellir la commune et je constitue ainsi une petite équipe avec deux retraités, baptisés non pratiquants, mais bricoleurs et enthousiastes car souvent à la recherche d'une occupation.



Sans faire partie du Conseil Municipal, je me vois attribué le rôle de « conseiller en patrimoine religieux ».

Quelques mois plus tard, à l'issue d'un autre conseil municipal, le maire me demande mon avis sur le sauvetage ou la démolition du calvaire communal (5 mètres de haut en granit) situé en face du cimetière. En effet le conseil municipal a décidé de construire, à cet emplacement, une aire de stationnement pour les familles se rendant au cimetière.

Avant ma réponse sur la sauvegarde du patrimoine communal, sur les souvenirs représentés par ce monument pour bon nombre de villageois, sur l'intégration tout à fait simple du monument sans modifier la décision du conseil et enfin sur le fait qu'il serait dommageable, pour les personnes traversant notre village, de voir que l'on a volontairement fait disparaître nos racines chrétiennes, le maire réussit à faire adopter la conservation du monument et à le faire restaurer aux frais du Conseil Départemental.



avant

Le calvaire communal



après

**Poursuivre le travail bénévolement éveille les consciences et délie les langues.**

Prenant à ma charge la restauration des croix et calvaires privés, avec l'accord des propriétaires et l'aide de mes deux compères, je continue à remettre en valeur ou à reconstruire des croix pour la plus grande satisfaction des habitants des environs. Certains maires me contactent pour savoir que faire des croix de cimetières des concessions abandonnées. Si ces croix ne sont pas récupérées elles seront broyées pour réempier les routes et chemins du département. A chaque fois je leur réponds que « je suis preneur pour remplacer les croix disparues de nos chemins » et ma réponse les enthousiasme et certains me proposent même leur aide.



Avant



Après



Suivant les dimensions de la croix ou du calvaire le prix d'une restauration peut aller de 15 à 150 euros. Nous ne demandons jamais rien aux propriétaires, mais spontanément ils offrent souvent une participation et généralement ce sont les plus démunis qui sont les plus généreux. Tout au plus nous les invitons à venir devant la croix réciter un « *Je vous salue Marie* » pour les âmes de leurs ancêtres qui ont érigé ce monument et à la fleurir au gré des saisons. Dans les cas où le propriétaire ne participe pas financièrement, nous prenons les quelques frais à notre charge ; un sac de ciment, un peu de sable et de l'essence pour une débroussailleuse ne sont pas si onéreux quand il s'agit de remettre NSJC en valeur. Il ne faut pas attendre de subvention du Conseil Départemental car « ce petit patrimoine ne fait plus partie de leurs priorités », ni des Monuments Historiques pour lesquels « ces croix n'ont pas de réel intérêt ».

Heureusement ces petits travaux ne sont pas difficiles à réaliser même par des personnes non spécialisées (ce qui est mon cas) et ils sont l'occasion de faire un peu d'apostolat autour de nous. Tous les propriétaires contactés se sont montrés heureux de notre proposition et reconnaissants. Au moment où j'écris ces lignes un autre maire me contacte pour que je récupère des croix de concessions abandonnées dans le cimetière de sa commune.

Quand la pompe est amorcée, la Providence nous envoie sans cesse des signes pour nous encourager à poursuivre !